

# L'ESPACE LIMITROPHE DES NOUVELLES VILLES ALGERIENNES ENTRE ABONDANT INSTITUTIONNEL ET APPROPRIATION CITOYENNE.

BENZAGOUTA Yasser Nassim, Victor BRUNFAUT

Faculté d'architecture La Cambre Horta, Université Libres de Bruxelles, Belgique.

Reçu le 13/12/2017 – Accepté le 07/06/2018

## Résumé

Les quartiers d'habitation algériens demeurent le théâtre d'une opposition spatiale qui met en avant un affrontement entre l'institutionnel et le populaire. Le paysage urbain de la ville algérienne, dont l'apparence n'est plus qu'une mosaïque de toutes les visions et orientations spatiales des occupants, semble échapper à une réglementation stérile qui tarde à outrepasser le stade théorique. L'exemple de la ville nouvelle Ali Mendjeli demeure très illustratif de ce conflit spatial devenu le cachet des villes algériennes postindépendance. Une vision démiurgique de la production spatiale, alimentée vraisemblablement par le climat d'urgence qui accompagne le secteur de l'habitat depuis l'indépendance, qui semble toutefois se rapprocher d'une acculturation forcée des formes d'habiter de la population.

Ce travail de recherche se concentre sur ces dynamiques d'appropriations, notamment celles qui sont relatives à l'espace limitrophe et aux façades des habitations. Il tente de dépasser les jugements esthétiques et moraux de ces phénomènes pour questionner le rapport des usagers à leur environnement immédiat.

**Mots clés** : Espace limitrophe, appropriation, politique urbaine, pratique spatiale, cadre de vie, ville nouvelle.

## Abstract

The Algerians living quarters remain the theatre of a spatial opposition between authorities and inhabitants. The urban landscape of the Algerian towns, which seems to escape sterile regulations and yet has to go beyond the theoretical stage; is a mosaic of visions and spatial interventions of the owners. The Ali Mendjelinew town in Constantine is becoming a very illustrative example of this space conflict of Algerian post-independence cities. It shows a demiurgic vision of the space production, likely fueled by the sense of urgency that accompanies the housing sector since independence, which however seems to be closer to a forced acculturation of the population living forms.

This research work investigates the dynamics of appropriations of both space and facades of the dwellings. We tried through empirical work to overcome the aesthetic and moral judgments of these phenomena to found out the relationship of users with their environment.

**Keywords**: Adjacent space; appropriation; urban policy, living conditions; urban planning; new town.

## المخلص

تشكل الأحياء السكنية الجزائرية مسرحاً للتناقض الفضائي الذي يبرز المواجهة بين الإدارة و السكان. يبدو أن المنظر الحضري للمدينة الجزائرية، الذي لم يكن مظهره أكثر من فسيفساء لجميع الرؤى والتوجهات الفضائية لشاغليها، هرباً من القوانين العقيمة التي لم تتجاوز المرحلة النظرية. لا يزال مثال المدينة الجديدة علي منجلي يتضح بشكل كبير من هذا الصراع الفضائي الذي أصبح طابع المدن الجزائرية بعد الاستقلال. رؤية تجريبية للإنتاج الفضائي، والتي يحتمل أن يغذيها مناخ الطوارئ الذي رافق قطاع الإسكان منذ الاستقلال، ولكن يبدو أن تكون أقرب إلى تناقض قسري من أشكال المعيشة للسكان.

يركز هذا العمل البحثي على ديناميكيات التخصيص، لا سيما تلك المتعلقة بالفضاء المجاور وواجهات المنازل. يحاول التغلب على الأحكام الجمالية والأخلاقية لهذه الظواهر للتشكيك في علاقة المستخدمين ببيئتهم المباشرة.

**الكلمات المفتاحية** : الفضاء المجاور، تحولات البنية الفضائية، السياسة الحضرية، نمط المعيشة، مدينة جديدة.

## INTRODUCTION :

La ville algérienne postindépendance demeure le théâtre d'une confrontation entre une politique urbaine hétéronome s'inspirant des principes du courant moderne et un « habiter identitaire » [3] qui persiste à travers les pratiques de la population. Un conflit spatial qui semble être généré par une divergence de visions entre des concepteurs éblouis par le modèle occidental et une société qui reste néanmoins fidèle à un code traditionnel. Mais en réalité cet écart a propulsé la ville en un territoire de tension où s'oppose aux antipodes l'institutionnel et le populaire. Il faut admettre que le passage d'une architecture traditionnelle à une architecture moderne ne s'est pas accompagné par une évolution machinale du mode de vie de la population. Au bout de cette situation nous ne pouvons que nous apercevoir que les intentions des professionnels de l'œuvre, qui ne sont pas dénués de desseins pédagogiques, n'ont pas pris en compte le facteur temps dans le changement qu'ils voulaient imposer à toute une société. Et s'il est évident que la culture des habitants est très éloignée de la vision spatiale proposée, il faut dire que la rapidité des transformations, « intervenues en l'espace d'une génération » [4] n'a fait qu'accroître la résistance populaire.

Loin des jugements esthétiques, l'observation des villes algériennes, notamment les villes nouvelles semble mettre en avant une absence de concordance biunivoque entre la configuration de l'espace et la culture habitée qui se reflète à travers les dynamiques d'appropriation auxquelles se prêtent les habitants. Ces actes qui apparaissent au premier abord tels une transgression des normes civiques, tentent de reconquérir un équilibre rompu entre l'espace conçu et l'espace désiré. Ainsi ils sont chargés d'une épaisseur identitaire qui ambitionne de rétablir une certaine harmonie à travers l'objectivation d'une reconfiguration vernaculaire, témoin de la façon des habitants « de faire et de penser l'espace » [5].

Au cœur de cette discordance, l'espace limitrophe incarne « un laboratoire social permettant d'analyser les mutations rapides [de cette] société qui s'urbanise brutalement » [6]. Nonobstant les répercussions de la crise de logement que traverse le pays depuis son indépendance et qui le relègue au second rôle ; cet espace est souvent sujet d'une réappropriation qui outrepassa une conception institutionnelle abstraite vers une réalité d'un habiter qui se lit via ses expressions populaires. Sur un autre plan, il faut indiquer que la constance n'est pas la meilleure définition de ces pratiques spatiales kaléidoscopiques. Et que si leur présence indique forcément une résistance à des mécanismes paternalistes qui espèrent l'assujettissement des habitants et le réapprentissage de leur mode de vie ; leur définition par contre nous paraît intelligible. En effet elle demeure facteur d'une série d'éléments qui s'entremêlent pour modeler une vision spatiale autochtone et imprévisible. Ainsi toute la question est de comprendre ce conflit idéologique entre les différents acteurs de l'espace mais

surtout de décortiquer la réaction de l'usager qui se trouve à la frontière de la modernité et du traditionnel. Dans ce sens la lumière sera mise sur le système urbain que nous retrouvons au niveau des nouvelles villes algériennes et notamment la ville nouvelle Ali Mendjeli. Ceci dit la principale question de ce travail de recherche sera dédiée aux appropriations de l'espace par les habitants :

- Quelles sont les références spatiales des usagers dans la fabrication de l'habiter et quel est l'impact de la culture et la tradition sur ce dernier ?
- Quelle évolution propose l'habitant pour son habiter imbriqué avec la tradition et la modernité au sein d'un cadre spatial subversif?

## POLITIQUE ALGERIENNE EN MATIERE DE FABRICATION DE LA VILLE ET DE L'ESPACE :

L'analyse des dynamiques d'appropriation de l'espace limitrophe en Algérie passe tout d'abord par une description du paysage urbain et architectural. Si en préambule nous ne pouvons que mettre en avant l'alignement de l'état sur des politiques étrangères, il faut surtout insister sur la méthodologie de fabrication de l'espace urbain des villes nouvelles algériennes qui se base principalement sur l'immeuble d'habitation collectif considéré comme symbole de la modernité. A partir de ce moment, le cadre conceptuel emprunte le chemin de la rationalisation, invoquant ainsi des bâtiments qui s'élèvent d'une manière ostentatoire pour esquisser ce qui est devenu le cachet des villes nouvelles algériennes : un urbanisme de « secteur » [7], rappelant une orientation progressiste, dont « l'imagibilité » [8] fastidieuse n'est que la conséquence d'un sacrifice de la forme urbaine à des fins fonctionnelles doublées d'ambitions quantitatives [9]. En effet si le déficit en logement qui perdure depuis l'indépendance explique en partie une étroitesse conceptuelle, qui tend à travers des principes d'homogénéisation et de répétition, vers une rentabilité maximale du bâtiment ; elle explique peu ou prou cette incapacité à instaurer une qualité de l'espace qui embrasse le langage spatial des habitants. A ces carences du produit urbain nous faisons correspondre une série de facteurs : tout d'abord le souci de l'efficacité qui induit à des réalisations sommaires dont la précipitation n'est que le symptôme d'un « comportement réduit » [10] d'une urbanité dont la matérialisation est souvent tronquée. A cet « urbanisme dominé [en partie] par l'imaginaire » [11] se substitue un panorama administratif et idéologique restreint qui définit les limites du champ conceptuel. En d'autres termes le dessin architectural obéit à une démarche top/down, qui via un arsenal réglementaire, contraint l'œuvre spatiale à s'aligner sur une doctrine spécifique ; ainsi l'innovation est bannie et selon Rachid Sidi Boumediene, en Algérie « un bon architecte est un architecte qui se plie et non pas qui invente » [12].

Dans ce sens la façon dont les acteurs se saisissent de la réalité trahit non seulement un positionnement démiurgique mais surtout un contexte arbitraire qui invite à l'assimilation en soumettant un langage engendré par des schèmes préétablies. Ainsi ce phénomène qui répond au nom « d'orthopédie architecturale » [13] n'est que la traduction d'une acculturation qui vise avant tout à rééduquer les modes de vie des habitants, puisque à priori ces derniers n'ont pas le bagage urbain nécessaire pour formuler une pratique spatiale autonome. C'est pourquoi l'acteur public du haut de son pouvoir discrétionnaire ne formule qu'un ensemble « relevant directement d'une pratique picturale » [14] traitant la ville telle une maquette ; ne se doutant pas que l'usager aux références vernaculaires recalle ce langage « logotechnique » [15] illisible au profit d'une réalité qu'il dresse suivant son propre engagement spatial.

### METHODOLOGIE ET OBJET DE L'ETUDE :

Si ces positionnements hétérogènes alimentent une coupure doctrinale entre les différents acteurs, elles sont à l'origine du désordre qui règne au niveau des villes nouvelles algériennes. En effet un désordre qui récompense l'observateur qui s'y attarde par une série d'indices qui traduisent la réalité urbaine de nos cités. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés au désordre de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Cette ville nouvelle a été la conjoncture d'une série de facteurs allant du déficit en logement que vivait la ville mère de Constantine et qui trouvait son origine dans les multiples fléaux dont elle faisait l'objet (glissement de terrain, croissance démographique, exode rural, prolifération des bidonvilles...) [16] ; à la disponibilité d'un terrain urbanisable de 1500 ha sur lequel les dirigeants tablaient pour redonner un équilibre à une métropole qui éclatait sous l'effet d'une croissance anarchique. L'initiative d'urbanisation n'était guère dépourvue d'une épaisseur politique et les acteurs publics s'engageaient à promouvoir une ville nouvelle se détachant de l'archétype des Zones d'Habitation Urbaines Nouvelles<sup>1</sup>. Ainsi l'objectif ambitionné était clairement un cadre spatial avec une réelle profondeur urbaine qui épousera les pratiques et le mode de vie local. Malencontreusement ces engagements ne dépasseront pas le stade des promesses et Ali Mendjeli ne sera qu'une

<sup>1</sup> Les Zones d'Habitation Urbaine Nouvelles sont des quartiers urbains instaurés au courant des années 1980. Elles sont le résultat d'une industrialisation du bâtiment et une volonté d'accélérer le système de production de logement. Ainsi ces secteurs qui ne sont que l'alter ego des ZUP (zone à urbanisé en priorité) françaises, mettent en exergue des extensions de la ville reposant sur bâtiments normalisés dont la définition se rapprochent plus de cités dortoirs que d'espace urbain. De nombreux travaux de recherche ont retracé l'échec de ce procédé et son incompatibilité avec une vision urbaine de la ville (Meghraoui Chougaiat 2006)

reproduction à grande échelle des ZHUN et de leur aspect abstrait qui ne se prête pas à la vie urbaine [17].

Mais au-delà de cette vision institutionnelle de la ville, qui semble hermétique à toute critique ou remise en question, Ali Mendjeli traine une certaine spécificité qui est entre autre relative à son peuplement. Effectivement, la ville de 180 000 habitants a longtemps constitué le réceptacle d'une population, qui pour une raison ou une autre, n'avait plus sa place au niveau de la ville mère. En d'autres termes, durant les premières années de la ville nouvelle, les leviers d'occupation humaine étaient grandement influencés par les dynamiques de relogements des mal/non logés [18]. La conséquence de la prépondérance de ce moteur de peuplement se ressent au niveau de l'image que dégage la ville qui est assimilé à un territoire relatif aux classes sociales modestes, et ce malgré l'avènement récent d'une population aux standings plus soutenus.

Sur un autre plan, si le mélange interclassiste semble être banni par un regroupement ségrégationniste entre les différentes classes sociales ; la proximité semble qualifiée le rapport spatial entre les membres de la même classe et ce en dépit de l'hétérogénéité des lieux de provenance. Ainsi et notamment au niveau des territoires « des pauvres » demeure une diversité de la culture spatiale et de l'habiter qui se ressent à travers les appropriations que la population attribuent à l'espace. Le traitement de ces expressions populaires requiert la mise en place d'une structure analytique que nous avons choisi de baser sur un travail comparatif. Mais ce procédé empirique devait être précédé en amont par une délimitation du terrain d'étude. En effet, si l'intérêt pour la ville Ali Mendjeli va se résoudre in fine au territoire des relogés ; nous ne solliciterons en définitif que l'unité de voisinage numéro 8. Cette dernière, qui présente une composition humaine représentative en terme de provenance ; permet un recul temporel avantageux pour analyser ces transformations spatiales (figure 1).

Sur un autre plan un travail de classification a été abordé dans le but de mettre en avant les lignes directrices de ce processus comparatif. Ainsi, si les usagers de ces habitations, qui ne se prêtent pas aux pratiques de revente et de location, sont malgré eux en « fin de carrière urbanistique » [19] et captifs du même type d'espace normalisé ; ils entraînent cependant des traits de divergence concernant leurs trajectoires résidentielles. C'est dans ce sens qu'une première opération taxonomique s'appuiera sur la provenance dans la fabrication des groupes d'études (figure 2).

La suite donnera lieu à une étude quantitative où nous nous prêterons à « la lecture des signes du territoire » [20] à travers une observation flottante [21]. Un exercice qui permettra de relier le comportement spatial et son intensité à la culture et l'habiter des différents groupes, mais également de mettre la lumière sur d'autres aspects tels que l'influence de l'emplacement et de la forme urbaine sur ces agissements.

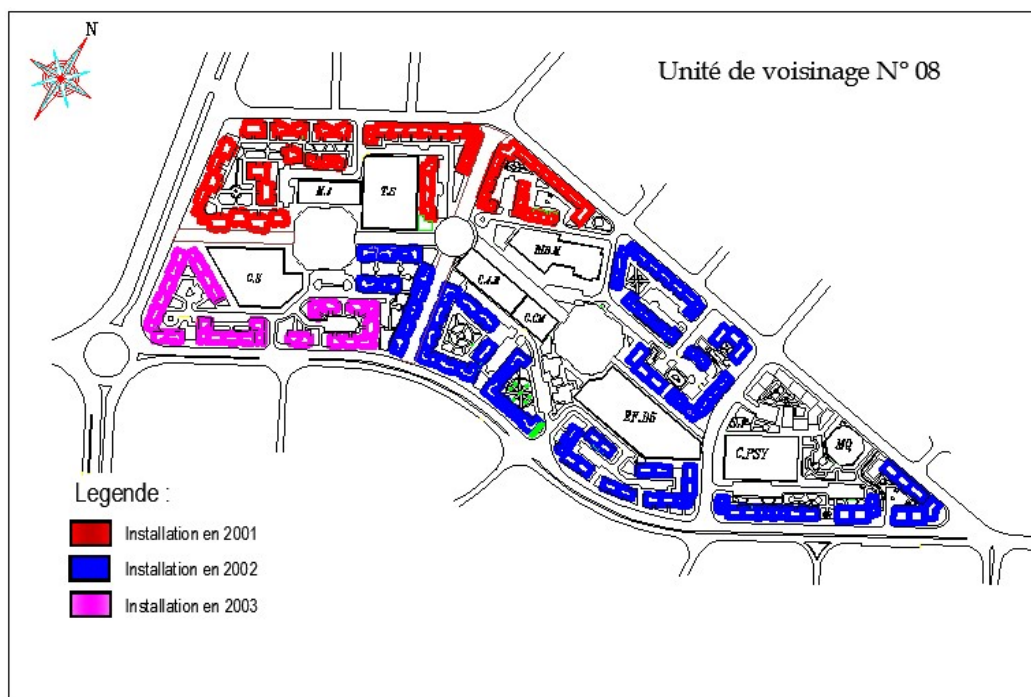


Figure 1 : Dates de transfert des habitants de l'unité de voisinage numéro 8. Source : auteur

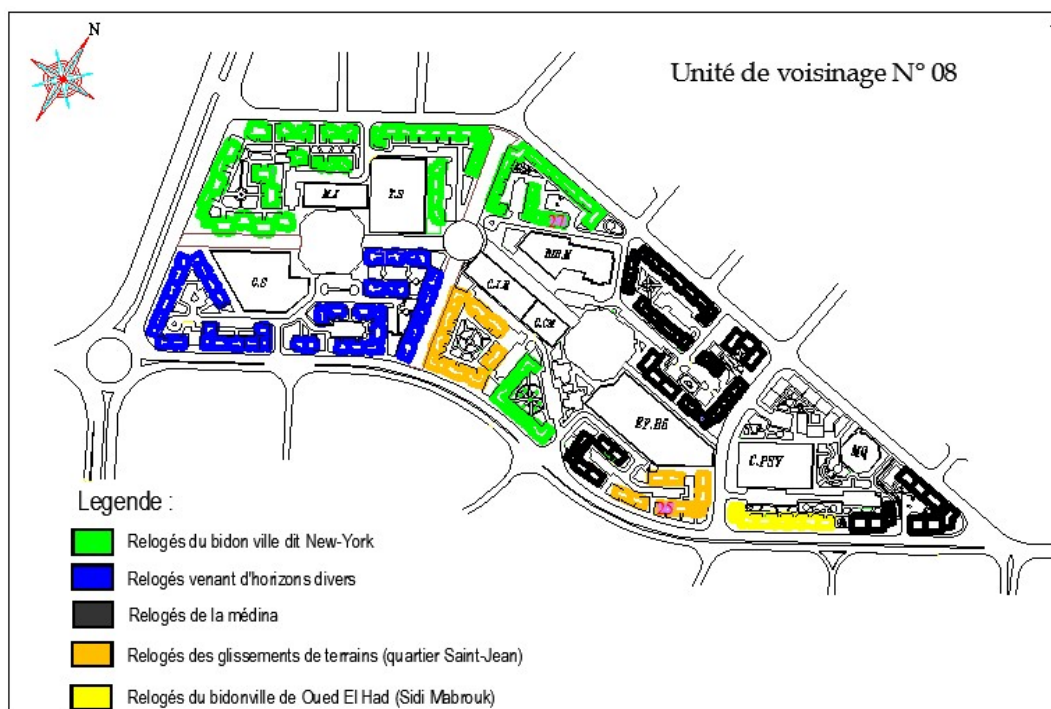


Figure 2 : Provenance des habitants de l'unité de voisinage numéro 8. Source : A. Lakehal 2016, 110, actualisé par : Auteur

Sur un autre plan et dans une intention d'engager une méthodologie d'enquête mixte, nous nous appuyons sur des épisodes qualitatifs reposant sur un entretien centré [22] dans le but de donner « un design explicatif » [23] au travail empirique. Ce dialogue avec la population sera l'occasion de haïter au chercheur un sentiment de contrôle et de fausse intelligibilité que peut provoquer un terrain familier [24]. Toutefois le contexte tendu de la ville nouvelle [25] donnera lieu à un échantillonnage par boule de neige [26], qui a défaut de remplir des critères d'exhaustivité se trouve en mesure de s'aligner sur le caractère renfermé des groupes d'étude.

### ESPACE LIMITROPHE DE L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 8 DE ALI MENDJELI :

Faute d'afficher un potentiel de ville nouvelle, Ali Mendjeli s'annonce plutôt tel un groupement de logement [27]. En effet l'intérêt a été dirigé davantage vers le bâti au sens propre. Autrement dit, au regard du climat d'urgence et de relogement, les aspirations des acteurs publics s'orientaient strictement vers les espaces internes. Ainsi l'espace limitrophe, « un no man's land » [28] négligeable ne constituait pas une priorité pour un système de fabrication de l'espace qui peinait à se détacher de sa vision quantitative du logement et de la ville. C'est dans ce sens que la qualité de vie convoitée lors de la phase étude a été détrônée par une course à la construction qui mettait en avant une conception de l'espace bâclée dont l'aspect hâtif trahit un culte de la performance maladroitement recherchée.

Et si d'un point de vue spatial l'espace interne de l'habitat ne peut être en totale rupture avec son environnement immédiat [29] ; les professionnels de l'œuvre n'ont fait qu'alimenter une certaine coupure entre ces deux éléments ; notamment en faisant l'économie de l'aménagement de l'espace limitrophe. Le souci du montant oblige, ce dernier a été sacrifié durant la phase réalisation. Une position qui se maintient quand bien même demeure quelques part la certitude qu'un cout «...peu élevé fait baisser en général la qualité surtout s'il est encore plus bas que de raison. Si le cout inferieur est obtenu en rétrécissant l'espace aux limites du minimum existentiel et jusqu'à ce qu'il perde toutes ses capacités d'évocation la qualité baisse dramatiquement. » [30].

A la lumière de ce préambule nous pouvons annoncer que la phase réalisation s'était écartée de la conception initiale de l'espace limitrophe. En effet l'abondant de cet élément va faire disparaître tous les aménagements qui pouvaient lui octroyer une fonction. Ainsi les espaces verts, les placettes et les rues piétonnes vont s'effacer pour laisser place à un terrain désertique et inanimé que les usagers traversent à l'arrache à cause de son aspect et apparence négligée et poussiéreuse (figure 3). C'est dans ce sens que la perte de qualité va transformer l'espace limitrophe en un espace négatif dépourvu de rôle ou de finalité.



Figure 3 : Aménagement de l'espace limitrophe entre conception et réalité. Source : auteur

### APPROPRIATION DE L'ESPACE LIMITROPHE DE L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 8 DE ALI MENDJELI :

Et si l'aspect inachevé et sommaire de l'espace limitrophe n'était qu'un moteur encourageant l'appropriation de ce dernier ? En effet, il semblerait que l'analyse de ces expressions populaires nous conduit inéluctablement vers une situation paradoxale où le laxisme des autorités ne fait que nourrir une population déterminée à conférer une vocation à cet espace partial. Un comportement spatial qui va le transformer en un lieu de coalition des conceptions et des pensées créatrices des habitants. Et même si au premier abord ces



## L'ESPACE LIMITROPHE DES NOUVELLES VILLES ALGERIENNES ENTRE ABONDANT INSTITUTIONNEL ET APPROPRIATION CITOYENNE.

transformations spatiales affichent clairement un caractère individuel animé par un souci de lever des contraintes personnelles. Et dans ce sens, ne se souciant guère de la vie de quartier ; il faut admettre que ces dernières ont fait évoluer l'utilisation spatiales de ces zones abandonnées ainsi que de leur aspect visuel. Cependant il faut remarquer que cet individualisme cache une dimension collective qui se lit à travers ce mouvement appropriatif de masse qui n'est qu'une manière de s'unir contre une réglementation qui banni ces transformations.

En procédant par démêlage des interventions des habitants de l'unité de voisinage numéro 8, l'étude est tout d'abord monopolisée par le voisin du rez-de-chaussée qui s'intronise comme acteur principal de ces pratiques. Ce dernier, de par la position de son logement

exerce un droit spatial sur les pieds d'immeubles. Un droit toutefois rarement contesté par un voisinage qui semble approuver son empiètement (figure 4). Ainsi le rapport direct qu'entretient l'habitant du rez-de-chaussée avec l'espace limitrophe suffit pour octroyer une certaine légitimité à ses pratiques qui visent avant tout à résoudre des carences relatives à l'intimité.

Sur un autre plan il faut remarquer que les appropriations s'établissent suivant un processus progressif. Ainsi l'absence de réaction des autorités réconfortent les habitants dans leur empiètements sur l'espace ; et ce qui débute par une délimitation timide d'un secteur à base d'arbre ou de grillage peut évoluer rapidement en une véritable construction adjacente au bâtiment (figure 5).



**Figure 4** : Les différents acteurs de l'appropriation de l'espace limitrophe au niveau de l'unité de voisinage 8



**Figure 5** : Divergence des procédés d'appropriations

Toutefois, dans ce contexte de remodelisation de l'espace, il ne faut pas exclure l'influence des habitants les uns sur les autres. Ainsi, les transformations émergentes qui tendent vers l'originalité, selon leurs instaurateurs, ne sont, in fine, que le résultat d'une reproduction d'un concept vu ailleurs [31]; qui s'entremêle néanmoins avec une perception personnelle de l'espace (figure 6). Cette dernière est animée en grande partie par une culture habitée propre à l'usager qui questionne l'adaptabilité d'une transformation à ces exigences spatiales.



**Figure 6** : Habitants qui utilisent le même procédé pour s'approprier les pieds d'immeubles

Dès lors le cheminement doctrinal de l'habitant est animé en premier ordre par une vision pratique de l'espace. Et si le « voir beau » inspire la démarche de l'architecte, « c'est bien « le bien vivre » [qui] structure les pratiques de l'habitant » [32]. Par ce biais les réactions ont tendance à converger vers une surprotection des espaces internes contre un extérieur qui s'invite chez l'habitant via l'emplacement et la dimension des ouvertures mais aussi à travers une mauvaise isolation acoustique. Ainsi les barrières dressées ne sont que des écrans visuels et sonores visant le renforcement de l'intimité familiale qui se trouve menacée par le regard, le bruit ou le langage vulgaire des étrangers. Mais la recherche de protection ne concerne pas uniquement

l'aspect « intimité ». Cette dernière se conjugue également avec le maintien de la propreté [33]. Ainsi en s'appropriant l'espace, l'habitant use d'un vocabulaire signalétique (clôture, muret) dans le but de dissuader autrui d'utiliser un espace qui est passé sous son contrôle. Dans ce sens la conquête d'un nouveau territoire va de pair avec la quête d'une meilleure qualité de vie. Et nous pouvons remarquer que les espaces appropriés jouissent d'une certaine attention qui n'est pas propre aux espaces non appropriés qui se transforment généralement en réceptacle de débris (figure 7).



**Figure 7** : Différence entre un pied d'immeuble non approprié et un pied d'immeuble approprié en matière d'hygiène

Ailleurs que sur le plan pratique, l'origine de ces extensions peut se rapporter à un passé résidentiel qui exerce toujours un impact sur les choix spatiaux des usagers. Ainsi l'analogie entre les extensions actuelles et les formes d'habitations anciennes met en avant une correspondance morphologique et fonctionnelle des parties appropriées avec les cours des maisons traditionnelles ou des bidonvilles. C'est dans ce sens que ces espaces deviennent le support d'activité qui ne peuvent se faire à l'intérieur de l'habitat tels que le séchage de linge, de graines etc. A signaler que les parties appropriées peuvent profiter à tout le voisinage même si elles restent sous le contrôle du voisin du rez-de-chaussée



qui via sa position spatiale, se positionne tel le leader du quartier.

Concernant les degrés de transformations, elles sont relatives non seulement aux idéaux visés mais surtout à l'aspect financier. Ces deux éléments ont un réel impact sur la forme et choix des matériaux. Ainsi, si un marquage à base de clôture s'avère suffisant pour une catégorie du voisinage d'autres n'hésitent pas à intégrer une partie de l'espace adjacent dans la sphère domestique à travers une extension construite. Cette pratique semble souligner la relation spatiale entre le dedans d'un habitat et son dehors qui en sus d'être dépendant des réajustements internes, se dresse telle une alternative pour combler l'exiguïté et les carences spatiales du logement.

### DISTRIBUTION SPATIALE DES APPROPRIATIONS :

L'analyse de ces pratiques appropriatives va aboutir à une hiérarchisation de l'espace limitrophe ; tout d'abord du point de vue de la forme urbaine. En effet il est à signaler que les espaces appropriés se ré pondent d'avantage au niveau de l'espace interne de l'ilot, contrairement à l'espace externe qui ne jouit que de transformations ponctuelles et élémentaires. Et si cette divergence est structurée par les frontières physiques et morales du quartier, elle est également relative à l'habitude du facteur « risque ». Ainsi l'appropriation des extras-ilots semble davantage aventureuse surtout pour une population qui n'est pas sûre de pouvoir manier ce rapport avec les autorités. Dans ce sens certaines catégories (à l'image des ex-bidonvillois) se distinguent par plus d'aisance dans la manipulation de ces espaces.

Le deuxième morcellement de l'espace limitrophe est relatif à l'intra-ilot qui se divise en trois parties. Les pieds d'immeubles qui sont la partie la plus prisée par les appropriations physiques. Le cœur de l'ilot avec son caractère collectif qui accueille un autre type d'appropriation basée sur l'usage (figure 8). Il est à noter que la tenue de ce dernier est indicateur de l'atmosphère de cohésion ou de conflit relatifs aux rapports du voisinage, pour finir les espaces inter-ilots qui se distinguent par un abandon prononcé de la part des habitants. Un reniement qui est sans doute corrélatif à l'état d'impureté dont ils font l'objet (figure 9).

Cependant l'occasion est donnée pour basculer certaines doctrines populaires qui associent l'état de crasse de la ville nouvelle au comportement spatial d'une certaine catégorie d'habitants : « les relogés » [34]. En effet il semblerait que ces derniers, de par leur habitude du désordre, ne sont pas compatibles avec l'environnement moderne de Ali Mendjeli. Ceci dit le manque d'hygiène n'est pas exclusif aux unités de voisinages des relogés mais concerne plutôt toute la cité. Ainsi cette population qui associe « les bonnes pratiques urbaines » [35] au parcours résidentiel de l'habitant devrait savoir que les espaces appropriés semblent les plus entretenus.



Figure 8 : Appropriation par usage d'un cœur d'ilot. Source : Auteur



Figure 9 : Espace inter-ilot abandonné. Source : Auteur

Quand bien même le désintérêt des concepteurs à l'égard de l'espace limitrophe se ressent à travers un aménagement négligé ou totalement absent qui le réduit à un simple lieu de passage ; il faut avancer que les appropriations des habitants tendent à redresser et à redonner vie à cette partie oubliée de l'habitat et de la ville. Ceci dit ces interventions ne s'immiscent pas suivant un processus stéréotypé mais plutôt au gré de chemins aléatoires qui semblent être la conséquence d'une multitude de facteurs qui s'interfèrent différemment d'une personne à une autre pour fabriquer la vision spatiale de l'individu. Cette polyvalence renvoie à une causalité façonnée par un passé résidentiel auquel se superpose une influence collective ainsi que les possibilités spatiales et économiques. Ainsi l'engagement de l'individu est structuré par ces éléments dont le degré de présence diverge d'une personne à une autre; mais qui tendent apparemment vers le même objectif. En effet « des formes différentes peuvent être le support d'usages et appropriations qui, tout en ayant leurs spécificités propres, jouent les mêmes fonctions et sont porteuses des mêmes significations » [36].



Concernant notre cas d'étude ces significations convergent vers une reconquête de l'intimité familiale et une recherche d'une protection que l'anonymat de l'espace extérieur dérange.

Sur un autre plan et loin de la pensée qui conçoit l'espace limitrophe tel une alternative pour combler les carences spatiales de l'habitat, il semble que les usagers via leurs transformations aspirent à dompter ce dernier en lui conférant un rôle, une étiquette. Cependant ce combat contre l'anonymat est perçu par les acteurs publics et même par certains habitants de la ville nouvelle (notamment ceux qui ne sont pas issus du relogement) telle une dégradation spatiale qui aboutit à la bidonvillisation de la ville. Et si ce travail de recherche ne prétend pas trancher dans un conflit moral, il ambitionne cependant de décrire une réalité qui aujourd'hui ne peut plus réduire ces expressions populaires à un simple « bricolage anarchique » [37] mais plutôt de les considérer tel un indicateur de l'idéal visé par les habitants.

Pour finir les concepteurs doivent se détacher de leur position démiurgique et accepter qu'au-delà de l'aspect esthétique qui reste subjectif, ces appropriations sont révélatrices des lacunes de l'espace conçu. Ainsi une confrontation avec « la réalité » du terrain est indispensable pour se rapprocher des aspirations populaires. Ceci dit, il faut tout de même souligner que ces transformations ne sont qu'un compromis spatial. Tout d'abord parce que « sous le regard de l'autre, nul n'ose plus être lui-même » [38] mais aussi parce que ces dernières sont facteurs, comme nous l'avons rapporté auparavant, des possibilités spatiales et économiques de l'individu. C'est dans ce sens qu'un travail de fond doit être fait, à travers des enquêtes de terrain qui auront pour objectif de faire le tri dans ces expressions pour n'ont retenu d'abord que les « convergences collectives lourdes » [39]. Si ce procédé invitera les concepteurs à questionner leurs acquis et la manière de produire l'espace ; il ne faut pas cependant qu'il soit dénué d'un travail d'évaluation. Effectivement, l'objectif est d'arriver à une nouvelle approche spatiale et non pas de reproduire des formes qui risquent d'être noyées dans l'obsolescence d'ici peu sous l'effet de l'évolution identitaire constante de la société algérienne.

## BIBLIOGRAPHIE :

- [1] FREY.J.P. (2016). *Les voies erratiques de l'urbanisation*. L'Harmattan. Paris.
- [2] PETONNET. C. (1972). « Espace, distance et dimension dans une société musulmane : A propos du bidonville marocain de Douar Doum à Rabat ». *L'Homme* 12 (2): 47-84.
- [3] LAKJAA, Abdelkader. (1997) ; « L'habiter identitaire : éléments pour une problématique d'une urbanité en émergence ». *Insaniyat / إنسانيات. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 2(décembre): 77-103. doi:10.4000/insaniyat.12336.

- [4] ACHOUR-BOUAKKAZ Nawel, Cherrad Salah Eddine. (2016). « Fabrique de la ville et pratiques spatiales dans la ville nouvelle Ali Mendjeli (Constantine) : une approche par le genre » *Sciences & Technologie* (44): 61-71
- [5] Op cit Frey J.P (2016) ; p 91
- [6] Op cit Frey J.P (2016) ; p 98
- [7] MANGIN, David. 2004. *La ville franchisée*. Editions de la Villette.
- [8] LYNCH, Kevin. 1976. *L'image de la cité*. Collection Aspects de l'urbanisme. Dunod.
- [9] Op cit FREY J.P (2016) ; p 98
- [10] GOLDSETEIN CF.K. cité dans CHOAY Françoise. (1965), p 76. *L'urbanisme, utopies et réalités*. Editions du Seuil.
- [11] CHOAY, Françoise. (1965). *L'urbanisme, utopies et réalités*. Editions du Seuil.
- [12] SIDI BOUMEDIENNE Rachid. (2017). « Un défi pour le praticien et le chercheur ». Université de Constantine 3, 5 mars 2017, lors d'une journée scientifique et pédagogique.
- [13] Op.cit FREY J.P (2016) p 100.
- [14] PANERAI, Philippe, J.Castex, et J.C Depaule. (1997). *Formes urbaines*. Collection Eupalinos. Editions Parenthèses.
- [15] Op.cit CHOAY. F (1965) p 99.
- [16] NAIT AMAR Nadra. 2005, « Une solution à la question de congestion de la ville de Constantine ». Constantine (Algérie): Université de Constantine.
- [17] FOURA Mohamed & BOUCHAIR Yasmina, (2005). « Ville nouvelle ou ZHUN à grande échelle », *Les visages de la ville nouvelle*, n° 98 (octobre): pp 25-122.
- [18] BALLOUT Jean Marie. (2014), « Territorialisation par ville nouvelle au Maghreb ». Montpellier: Paul Valéry-Montpellier 3.
- [19] CHAMBOREDON, Jean-Claude, et LEMAIRE Madeleine, (1970). « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement ». *Revue française de sociologie* 11 (1): 3-33. Doi:10.2307/3320131
- [20] BUNCUGA, Franco, et GIANCARLO De Carlo. (2003). *Giancarlo de Carlo: architecture et liberté = architettura e liberta*. Librairie de l'architecture et de la ville. Paris: Editions du Linteau.
- [21] PETONNET, Colette. (1982). « L'Observation flottante ; L'exemple d'un cimetière parisien ». *L'Homme* 22 (4): 37-47.
- [22] DEPELTEAU François. (2011). « Démarche d'une recherche en sciences humaines. » De Boeck Université. Bruxelles.
- [23] CRESWELL, John W. (2013). « *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. » SAGE Publications.
- [24] BEAUD, Stéphane, et WEBER Florence (2010). « *Guide de l'enquête de terrain*. Grands repères ». La Découverte.

- [25] BENLAKHLEF, Brahim, et BERGEL Pierre. (2016). « Relogement des quartiers informels et conflits pour l'espace public. Le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli (Constantine, Algérie) ». *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, n° 28 (juin). Doi:10.4000/emam.1226.
- [26] Op cit DEPELTEAU.F (2011).
- [27] Op cit FOURA. M & all, (2005)
- [28] NAVEZ-BOUCHANINE Françoise. (1991). « L'espace limitrophe : Entre le privé et le public un no man's land? La pratique urbaine au Maroc ». *Espaces et sociétés : revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation*. Espace public et complexité de l'espace (62-63): 135-60.
- [29] Op cit NAVEZ-BOUCHANINE. F. (1991).
- [30] Op cit BUNCUGA, F& all (2003) p 98.
- [31] Op cit NAVEZ-BOUCHANINE. F. (1991).
- [32] PINSON, Daniel. (1996). « Architecture et modernité ». <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01128832/>.
- [33] Op cit NAVEZ-BOUCHANINE. F. (1991).
- [34] Op cit BALLOUT J.M. (2014),
- [35] Op cit BALLOUT J.M. (2014),p 420
- [36] Op cit NAVEZ-BOUCHANINE. F. (1991) p 139
- [37] NAVEZ-BOUCHANINE Françoise. (1988). « Modèles d'habiter : Usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de « luxe » au Maroc ». In *Habitat, Etat, Société au Maghreb*, Centre National De La Recherche Scientifique, 281-98. Paris: Pierre Robert Baduel.
- [38] PETONNET, Colette. (1982). « *Espaces habités : ethnologie des banlieues* » ; Colette Pétonnet. Éditions Galilée (Paris).
- [39] NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. (1994). « Que faire des modèles d'habiter ». *Architecture et comportement* 10 (3): p295–316.